



REGLEMENT PARTICULIER  
Course de Poursuite sur terre Servilly les 25 et 26 mai 2019

**ORGANISATION DE L'ÉPREUVE :**

Le Limagne Auto Bug organise en UFOLEP, une course de poursuite sur terre. Cette épreuve (compte au Trophée).

**OBLIGATIONS**

**Chaque pilote devra respecter le règlement de son trophée d'origine ( Auvergne a default ou Rhône Alpes)**

L'épreuve est organisée conformément aux prescriptions du règlement national UFOLEP, REGIONAL et des règles particulières du Limagne Auto Bug, ainsi qu'aux conditions de la Préfecture.

Les pilotes s'engagent à respecter ce présent règlement par leur signature sur l'engagement.

Cette épreuve se déroulera sur le circuit des graves de servilly

**CONDITIONS D'ADMISSION DES VEHICULES**

L'épreuve est ouverte aux véhicules des classes touristes T1, T2, T3, T4, MA, MM, P1, P2, P3, Kart Cross 602, 652, 500, 650 maxi et OPEN. Le nombre d'engagés ne pourra dépasser 180 véhicules toutes catégories confondues.

Les pilotes des Trophée Auvergne et Rhône Alpes sont prioritaires jusqu'au 11 mai 2019

**ENGAGEMENT**

L'inscription se fera sur le site du LAB [www.lab63.com](http://www.lab63.com). Toute fiche incomplète sera considérée comme nulle.

La confirmation d'engagement sera faite par publication de la liste des engagés sur le site.

Les demandes d'engagement sont à retourner impérativement avant le 18 mai 2019 date butoir (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**JACOB PATRICIA – 3 CHEMIN DU PRE VIDALET - LE COHAT – 63310 SAINT ANDRE LE COQ**  
06 63 53 09 63

accompagnées obligatoirement du règlement de

**45€** » pour les pilotes du Trophée Auvergne, du trophée Rhône Alpes et hors trophée

par chèque à l'ordre du LAB

Les inscriptions sont ouvertes à partir du « 11/04/2019 » et seront clôturées « 18 mai 2019 ».  
Tout pilote souhaitant se désister devra le faire par courriel avant 20H le mercredi précédent ladite épreuve. Dans ce cas le pilote sera remboursé en déduisant 1,50 € correspondant aux frais de gestion.

Tout pilote engagé ne se présentant pas à la manifestation et non excusé ne sera pas remboursé.

L'organisateur est en droit de refuser toute inscription reçue après la date limite (minimum 1 semaine avant la course, cachet de la poste faisant foi) ou prise le matin de l'épreuve. S'il n'est pas refusé par l'organisateur, le pilote partira en fond de grille et pourra voir son numéro de course modifié et le montant de l'inscription sera porté à « 60€ »

### **COMPORTEMENT DU PILOTE**

Chaque pilote est responsable de ses accompagnants et devra répondre de leurs actes.

Il est rappelé que des contrôles d'alcoolémie pourront être effectués en conformité avec le règlement sportif national.

**Les pilotes sont également responsables de leurs propos et commentaires tenus sur les réseaux sociaux. Des sanctions disciplinaires pourront être prises à l'encontre de ces pilotes en cas de propos injurieux ou déplacés.**

### **DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

Ouverture du circuit le samedi à 11H

#### **► VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES :**

Les vérifications administratives obligatoires se dérouleront le samedi de 14H à 18H et le dimanche de 7H à 7H40 (lieu)

Les vérifications techniques se dérouleront le samedi de 15H à 18H30 ainsi que le dimanche de 7H à 7H50 (lieu)

Pour les pilotes qui travaillent tout le samedi : il est possible de faire passer votre véhicule le samedi par un autre pilote

#### **► BRIEFING :**

Chaque pilote inscrit à la course devra assister au briefing et signer la feuille d'émargement attestant de sa présence. Tout manquement non justifié sera sanctionné.

#### **► EMPLACEMENT :**

Une bâche devra être positionnée sous chaque véhicule de compétition couvrant toute sa superficie au minimum. Elle devra être également positionnée de façon à ne pas souiller le sol de liquides tels que huiles, essence, liquide de refroidissement, etc....

Chaque pilote devra laisser son emplacement propre et emmener ses poubelles avec lui ou les déposera à l'endroit indiqué par l'organisation.

#### **► EXTINCTEURS :**

Chaque pilote devra avoir dans son stand près de son véhicule un extincteur de type ABC de 6kg au minimum. La règle est : un véhicule concurrent = un extincteur au norme en vigueur.

#### **► ESSAIS CHRONOMETRES :**

Le départ des essais chronométrés sera donné dès 8H15 pour les premières catégories, selon l'ordre de passage suivant :

### ORDRE DE PASSAGE

A chacun de prendre ses dispositions pour le passage des contrôles administratif et technique. Le non passage aux essais chronométrés entraîne irrévocablement un départ en fond de grille.

#### ► HORAIRES :

Contrôle administratif et technique	samedi 14h
Essai libre	Samedi 16h-18h
Briefing commissaires	Samedi 17h
Briefing pilotes	Samedi 18h
Début des essais chronos	Dimanche 8h15
1 <sup>ère</sup> manche	Dimanche 10h
Pause déjeuner	Dimanche 12h
2 <sup>ème</sup> manche	Dimanche 13h30
3 <sup>ème</sup> manche	Dimanche 15h30
Remise des prix	Dimanche 18h

#### ► DEROULEMENT DE LA COURSE :

Les départs sont donnés au feu (extinction du feu) après présentation du drapeau vert. Le tableau d'affichage se situe vers le point de chronométrage.

#### ► INFORMATIONS DIVERSES :

Tarif des entrées 5€